

# IPAG

**Institut de Préparation à l'Administration Générale**

Université de Bretagne Occidentale Brest

Par Loris EDOMWONYI, master 2 Administration Publique IPAG, UBO



## LES IPAG ET LES CPAG

### Leur rôle :

Il s'agit de préparations publiques dont l'objectif est d'offrir aux candidats différentes préparations et formations permettant d'accéder aux métiers de l'administration générale et aux carrières du secteur public, que ce soit par la voie de concours ou celle du recrutement contractuel. Les préparations proposent un contenu assez général adapté à la majorité des épreuves communes des concours de catégorie A. Mais ce n'est pas restrictif les candidats peuvent également s'ils le souhaitent se présenter aux concours de catégorie B et C. Il est d'ailleurs recommandé aux candidats, de se présenter à plusieurs concours différents s'ils souhaitent augmenter leurs chances d'intégrer l'administration publique. Cela n'empêche pas de viser un concours de prédilection.

Le recrutement par voie contractuelle concerne majoritairement la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière (sans y être restreint/mais la fonction publique d'Etat peut également y faire appel).

De plus, le projet de loi pour la transformation de la fonction publique prévoit de favoriser ce mode de recrutement dans le futur.

- Ces établissements sont habilités à délivrer des diplômes de différents niveaux (Licence, master et diplôme d'université). Ces formations ont une double optique : préparer les concours de la fonction publique tout en validant un diplôme national reconnu par l'État.

Globalement, les enseignements fournis/proposés se veulent à la fois théorique et pratiques. À cette fin, ils sont assurés par des universitaires mais aussi par des professionnels issus d'administration voire d'établissements publics.

### Il faut distinguer :

- les IPAG, instituts de préparation à l'administration générale, qui relèvent des universités
- les CPAG, centre de préparation à l'administration générale, qui relèvent des IEP ou Instituts d'Études politiques.

Les conditions de sélection des accès ne sont pas les mêmes entre les IPAG et les CPAG mais également d'un IPAG et d'un CPAG à l'autre.

### Le public :

Il est assez large :

- étudiants, sachant que les formations diplômantes s'intègrent avec un BAC+2 à minima (pour la LAP – licence d'Administration Publique)
- personnes en reprise d'études (formation continue)
- agents en exercice, notamment ceux qui souhaitent préparer les concours internes.

### Où ?

Les IPAG et les CPAG sont répartis sur tout le territoire, en métropole comme dans l'Outre-mer (Martinique), afin de permettre aux candidats aux concours d'être accompagnés sur l'ensemble du territoire dans le cadre de ces préparations.

Dans cette optique, les IPAG et les CPAG proposent également des formations et des préparations à distance.

Voir plus :

<http://ipag.univ-poitiers.fr/formations/>

<https://www.ipag-montpellier.com/#actualités>

<https://ieprepa.fr/a-propos-de/concours-prepares/>

<https://iepel.sciencespo-lyon.fr/>

<https://www.sciencespobordeaux.fr/fr/formation/prepa-concours-administratifs/i-concours.html>

Tous les établissements n'offrent pas le même degré de formation. De même, le programme proposé peut varier d'un établissement à l'autre. Le choix des candidats doit donc se faire en fonction et au regard de leurs objectifs.

Voir plus :

<https://www.ipag-cpag-conference-des-directeurs.fr/formations-et-métiers/liste-des-formations-des-ipag-cpag/>

## Liste des CPAG

IEP d'Aix-en-Provence	25, rue Gaston de Saporta 13625 Aix-en-Provence cedex 1 04 42 17 01 60 Mèl : sciencespo.aix@sciencespo-aix.fr <a href="https://www.sciencespo-aix.fr/contenu/prepgenerale/">https://www.sciencespo-aix.fr/contenu/prepgenerale/</a>
IEP de Bordeaux	Domaine universitaire 11 allée Ausone 33607 Pessac cedex Tél. : 05 56 84 44 09 <a href="https://www.sciencespobordeaux.fr/fr/formation/prepa-concours-administratifs/cpag.html">https://www.sciencespobordeaux.fr/fr/formation/prepa-concours-administratifs/cpag.html</a>
IEP de Grenoble	1030 av. centrale - Domaine Universitaire, 38400 Saint-Martin-d'Hères (+33)04 76 82 60 00 Mèl : contact@sciencespo-grenoble.fr <a href="http://www.sciencespo-grenoble.fr/formation/preparation-pour-les-etudiants-aux-concours-administratifs-dencadrement-de-la-categorie-a-cpag-externe/">http://www.sciencespo-grenoble.fr/formation/preparation-pour-les-etudiants-aux-concours-administratifs-dencadrement-de-la-categorie-a-cpag-externe/</a>
IEP de Lyon	14 avenue Berthelot 69365 Lyon Cedex 07 T. +33 4 37 28 38 26 <a href="https://www.sciencespo-lyon.fr/formations/cpag">https://www.sciencespo-lyon.fr/formations/cpag</a>
IEP de Toulouse	2 Ter Rue des Puits Creuses CS 88 526 - 31685 Toulouse CEDEX 6 Tél. : +33 (0)5 61 11 02 60 Mèl : contact@sciencespo-toulouse.fr <a href="http://www.sciencespo-toulouse.fr/centre-de-preparation-a-l-administration-generale-cpag--629564.kjsp?RH=prepas">http://www.sciencespo-toulouse.fr/centre-de-preparation-a-l-administration-generale-cpag--629564.kjsp?RH=prepas</a>

## Liste des IPAG

Université des Antilles (Martinique)	Faculté de droit et d'économie Campus universitaire de Schoelcher - BP 7209 97275 SCHOELCHER Cedex Martinique (+596)05 96 72 73 76 <a href="http://formation.univ-antilles.fr/diplome/3282">http://formation.univ-antilles.fr/diplome/3282</a>
Université de Bretagne Occidentale (Brest)	Faculté des lettres Victor Segalen 20, rue Duquesne CS 93 837 29285 Brest cedex 02 98 01 63 62 Mél : <a href="mailto:ipag@univ-brest.fr">ipag@univ-brest.fr</a> <a href="https://www.univ-brest.fr/ipag">https://www.univ-brest.fr/ipag</a>
Université de Bourgogne (Dijon)	4 boulevard Gabriel 21000 Dijon 03.80.39.53.59 Mél : <a href="mailto:scolarite-ipag@u-bourgogne.fr">scolarite-ipag@u-bourgogne.fr</a> <a href="https://ipag.u-bourgogne.fr/">https://ipag.u-bourgogne.fr/</a>
Université Clermont Auvergne IRPAG - Institut Régional de Préparation à l'Administration Générale (Clermont-Ferrand)	41, bd François Mitterrand CS20054 63002 Clermont-Ferrand cedex 1 04 73 17 76 56 Mél : <a href="mailto:scola.imaj.droit@udamail.fr">scola.imaj.droit@udamail.fr</a> <a href="https://droit.uca.fr/formation/preparations-aux-concours/preparation-aux-concours-administratifs-14336.kjsp?RH=1487667390470">https://droit.uca.fr/formation/preparations-aux-concours/preparation-aux-concours-administratifs-14336.kjsp?RH=1487667390470</a>
Université de Caen Normandie IMDA - Institut des métiers du droit et de l'administration (Caen)	Esplanade de la Paix 14032 Caen 02 31 56 55 40 Mél : <a href="mailto:droit.imda@unicaen.fr">droit.imda@unicaen.fr</a> <a href="http://droit.unicaen.fr/imda-iej-ipag/">http://droit.unicaen.fr/imda-iej-ipag/</a>

<p>Université de Franche-Comté (Besançon)</p>	<p>Faculté de droit 45 D av de l'Observatoire 25030 Besançon cedex 03 81 66 61 45 Mél : <a href="mailto:ipag@univ-fcomte.fr">ipag@univ-fcomte.fr</a> <a href="http://ipag.univ-fcomte.fr/index.html">http://ipag.univ-fcomte.fr/index.html</a></p>
<p>Université de Lille</p>	<p>1, Place Déliot CS 10 629 59024 Lille Cedex 03 20 90 74 39 Mèl : <a href="mailto:ipag@univ-lille2.fr">ipag@univ-lille2.fr</a> <a href="http://ipag.univ-lille2.fr/">http://ipag.univ-lille2.fr/</a></p>
<p>Université de Limoges</p>	<p>Faculté de droit 32 rue de Turgot BP 1727 87031 Limoges cedex 01 05 55 43 97 44 Mél : <a href="mailto:ipag@unilim.fr">ipag@unilim.fr</a> <a href="https://www.ipag.unilim.fr/">https://www.ipag.unilim.fr/</a></p>
<p>Université de Lorraine (Nancy)</p>	<p>4, rue de la Ravinelle 54035 Nancy cedex Tél : 03 54 50 43 43 <a href="http://www.univ-lorraine.fr/decouvrir/IPAG">http://www.univ-lorraine.fr/decouvrir/IPAG</a> <a href="http://ipag.univ-lorraine.fr/">http://ipag.univ-lorraine.fr/</a></p>
<p>Université de Montpellier</p>	<p>Site Richter Rue Vendémiaire Bât. B CS 19519 34060 Montpellier cedex 2 04 34 43 23 03 Mél : <a href="mailto:ipag-contact@umontpellier.fr">ipag-contact@umontpellier.fr</a> <a href="https://www.ipag-montpellier.com/index.php">https://www.ipag-montpellier.com/index.php</a> <a href="https://ipag.edu.umontpellier.fr/">https://ipag.edu.umontpellier.fr/</a></p>

<p>Université de Nantes</p>	<p>Chemin de la censive du Tertre  44313 Nantes cedex 3  02 40 14 16 11  Mél : <a href="mailto:scolarite.ipag@univ-nantes.fr">scolarite.ipag@univ-nantes.fr</a>  <a href="https://ipag.univ-nantes.fr/">https://ipag.univ-nantes.fr/</a></p>
<p>Université de Panthéon-Assas Paris II</p>	<p>122 rue de Vaugirard  75006 Paris  01 53 63 86 30  Mél : <a href="mailto:ipag@u-paris2.fr">ipag@u-paris2.fr</a>  <a href="http://www.ipagdeparis.org/">http://www.ipagdeparis.org/</a></p>
<p>Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne  (Créteil)</p>	<p>61 avenue du général de Gaulle  94010 Créteil cedex  01 45 17 18 95  Mél : <a href="mailto:giral@u-pec.fr">giral@u-pec.fr</a>  <a href="http://ipag.u-pec.fr/">http://ipag.u-pec.fr/</a></p>
<p>Université Paris Nanterre  (Courbevoie)</p>	<p>Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV)  2/12 av. Léonard de Vinci  6e étage - Bureau E 604  92400 Courbevoie  Tél : 01 40 97 74 13  Mél : <a href="mailto:ipag@u-paris10.fr">ipag@u-paris10.fr</a>  <a href="https://ipag.parisnanterre.fr/">https://ipag.parisnanterre.fr/</a></p>
<p>Université de Poitiers</p>	<p>2, rue Jean Carbonnier  Bât. A1  86000 Poitiers  05 49 45 40 90  Mél : <a href="mailto:ipag@univ-poitiers.fr">ipag@univ-poitiers.fr</a>  <a href="http://ipag.univ-poitiers.fr/">http://ipag.univ-poitiers.fr/</a></p>

<p>Université de Picardie Jules-Verne (Amiens)</p>	<p>10, placette Lafleur 80027 Amiens cedex 1 03 22 82 71 31 <a href="https://www.u-picardie.fr/outils/contact/">https://www.u-picardie.fr/outils/contact/</a> <a href="https://www.u-picardie.fr/instituts/ipag/">https://www.u-picardie.fr/instituts/ipag/</a></p>
<p>Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes)</p>	<p>3, rue des Cent Têtes 59313 Valenciennes cedex 9 03 27 51 76 18 Mél : <a href="mailto:ipag@univ-valenciennes.fr">ipag@univ-valenciennes.fr</a> <a href="http://www.uphf.fr/IPAG/">http://www.uphf.fr/IPAG/</a></p>
<p>Université de Reims Champagne-Ardenne (Reims et Troyes)</p>	<p>Faculté de Droit et de Science Politique Scolarité de Droit - IPAG - bureau 3048 57 rue Pierre Taittinger - BP 30 51571 Reims Cedex 03 26 91 81 88 Mél : <a href="mailto:ipag@univ-reims.fr">ipag@univ-reims.fr</a> <a href="https://www.univ-reims.fr/minisite_111/le-mot-du-directeur/institut-de-preparation-a-l-administration-generale,8589,16197.html">https://www.univ-reims.fr/minisite_111/le-mot-du-directeur/institut-de-preparation-a-l-administration-generale,8589,16197.html</a></p>
<p>Université de Rouen</p>	<p>3 avenue Pasteur 76186 Rouen cedex 1 02 32 76 98 46 ou 47 Mél : <a href="mailto:ipag76@univ-rouen.fr">ipag76@univ-rouen.fr</a> <a href="http://ipag.univ-rouen.fr/">http://ipag.univ-rouen.fr/</a></p>
<p>Université de Strasbourg</p>	<p>Ensemble Saint-Georges 47, avenue de la Forêt noire 67082 Strasbourg cedex 03 68 85 85 00 Mél : <a href="mailto:ipag@unistra.fr">ipag@unistra.fr</a> <a href="http://ipag.unistra.fr/">http://ipag.unistra.fr/</a></p>



## L'IPAG DE L'UBO

### ➤ Brest les formations proposées par l'IPAG de Brest

#### A. Les formations diplômantes

##### Licence

Il s'agit d'offrir à des étudiants non juristes une formation d'un an, dans le but d'acquérir les connaissances et la méthodologie nécessaires pour pouvoir répondre aux exigences des concours externes, notamment de catégorie A, et plus particulièrement des IRA.

Le programme proposé se veut pluridisciplinaire (droit public, finances publiques, économie, note de synthèse...)

<b><u>SEMESTRE 5</u></b>		<b><u>SEMESTRE 6</u></b>	
<b><u>UE1 Problèmes politiques et sociaux contemporains</u></b>	8 crédits	<b><u>UE1 Problèmes politiques et sociaux contemporains</u></b>	8 crédits
Questions d'actualité Culture générale Conférence de méthode Oral	20h 34h	Questions d'actualité Culture générale Conférence de méthode Oral	20h 34h
<b><u>UE2 Droit public</u></b>	6 crédits	<b><u>UE2 Droit public</u></b>	6 crédits
Droit constitutionnel Droit administratif Droit de l'Union Européenne	28h 28h	Droit Constitutionnel Droit administratif Droit de l'Union Européenne	28h 28h 18h
<b><u>UE3 Finances publiques</u></b>	5 crédits	<b><u>UE3 Finances publiques</u></b>	5 crédits
Finances publiques	26h	Finances publiques	24h
<b><u>UE4 Économie</u></b>	6 crédits	<b><u>UE4 Économie</u></b>	6 crédits
Économie	48h	Économie	48h
<b><u>UE5 Projet vie professionnelle</u></b>	3 crédits	<b><u>UE5 Projet vie professionnelle</u></b>	5 crédits
Note de synthèse Informatique PIX Anglais	22h 36h 18h	Note de synthèse Anglais Stage	22h 18h
<b><u>UE 6 Option (1 au choix)</u></b>	2 crédits		
Histoire	24h		
Institutions administratives	24h		
Droit civil	24h		
Gestion publique	12h		

Voir plus :

[https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/82/82328\\_Livret-LAP.pdf](https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/82/82328_Livret-LAP.pdf)

[https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/83/83021\\_MCC-LAP-site-IPAG.pdf](https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/83/83021_MCC-LAP-site-IPAG.pdf)

### Master 1

Le master se donne pour objectif de permettre aux étudiants de s'insérer dans le monde du travail après l'obtention du diplôme. Cela n'exclut pas de se présenter aux différents concours de la fonction publique au cours ou après la formation. Mais l'objectif défendu est d'offrir une formation permettant d'accéder monde du travail, à des postes à responsabilités, équivalents à la catégorie A, par la voie contractuelle.

<b><u>SEMESTRE 7</u></b>		<b><u>SEMESTRE 8</u></b>	
<b><u>UE1 Problèmes politiques et sociaux contemporains</u></b>	12 crédits	<b><u>UE1 Problèmes politiques et sociaux contemporains</u></b>	8 crédits
Institutions politiques	20h	Identité et culture	24h
Histoire et actualités des politiques publiques	24h	Géopolitique	20h
Droit international et relations internationales	30h		
<b><u>UE2 Droit et institutions</u></b>	10 crédits	<b><u>UE2 Droit et institutions</u></b>	6 crédits
Droit civil	20h CM /20h TD	Droit de l'environnement	16h
Institutions administratives	28h	Science politique	20h
Fonction publique	30h		
<b><u>UE3 Outils du management et de la décision</u></b>	6 crédits	<b><u>UE3 Outils du management et de la décision</u></b>	5 crédits
Méthodologie	12h	Nouvelles techniques d'information et de communication	15h
Note synthèse et Note administrative	5h	Note synthèse et Note administrative	5h
Grand oral – Communication interpersonnelles	25h	Grand oral – Communication interpersonnelles	24h
Anglais	25h	Anglais	24h
<b><u>UE4 Économie</u></b>	2 crédits	<b><u>UE4 Gestion et finances locales</u></b>	2 crédits
Politique économique	20h	Gestion et finances locales	20h
		UE5 Stage (4 semaines minimum)	2 crédits

Voir plus :

[https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/82/82329\\_Livret-M1.pdf](https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/82/82329_Livret-M1.pdf)

[https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/83/83022\\_MCC-M1-site-IPAG.pdf](https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/83/83022_MCC-M1-site-IPAG.pdf)

## Master 2 :

**3 parcours** sont proposés en 2<sup>e</sup> année de master :

- Parcours Administration publique et générale
- Parcours Diplomatie et relations internationales
- Parcours Sûreté, Urgence et sécurité

Il ne s'agit pas d'une spécialisation pure, mais de permettre aux étudiants de légèrement orienter un parcours assez généraliste.

<b><u>SEMESTRE 9</u></b>	
<b><u>UE1 Problèmes politiques et sociaux contemporains</u></b>	8 crédits
Certification/Qualité de service	10h
Administration et développement durable	10h
Marketing administration de service	6h
<b><u>UE2 Aide au pilotage et à la décision</u></b>	4 crédits
Anglais du management et résumé du rapport de stage	20h
Rédaction de textes administratifs et juridiques	6h
<b><u>UE3 Gestion budgétaire, financière et comptable</u></b>	6 crédits
LOLF et comptabilité publique	12h
(Nomenclatures comptables, régies)	5h
Le budget et son exécution	25h
(Approche de la fiscalité)	4h
<b><u>UE4 Management des organisations publiques</u></b>	6 crédits
Management public	20h
Gestion de crises	6h
Dialogue sociale et action sociale	4h
Élaboration des politiques publiques	10h
<b><u>UE5 Parcours Administration générale et territoriale :</u></b>	8 crédits
<b><u>Action des collectivités locales</u></b>	
Gestion de projet dans un environnement public	10h
Le dépassement du territoire des politiques locales	10h
La gestion des services publics locaux	10h
Management financier des collectivités locales en CRC (Chambre régionale des comptes)	10h
-Aménagement et urbanisme	10h
<b><u>UE5 Parcours Diplomatie et Relations internationales</u></b>	
<b><u>Parcours Sûreté, Urgence et sécurité :</u></b>	8 crédits
<b><u>Action publique à l'international</u></b>	
Gestion de projet international	20h
Relations internationales (en anglais)	20h
Associations, fondations et fonds de dotation	6h
ONG / Gestion de crise MAE	

<b>SEMESTRE 10</b>	
<b><u>UE1 Parcours Administration générale et territoriale :</u></b>	14 crédits
<b><u>Management opérationnel</u></b>	
Management des ressources humaines	20h
Audit et contrôle interne	8h
Déontologie transparence non-discrimination	6h
<b><u>UE1 Parcours Diplomatie et Relations internationales</u></b>	14 crédits
<b><u>UE1 Parcours Sûreté, Urgence et sécurité</u></b>	14 crédits
Intelligence économique / Cybersécurité	10h
Sécurité publique et privée	12h
Protection civile et sécurité civile	6h
Action de l'État en mer	6h
Répression de fraudes	6h
Cas pratique de gestion de crise	20h
UE2 Stage (8 semaines minimum)	16 crédit

Voir plus :

[https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/82/82330\\_Livret-M2.pdf](https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/82/82330_Livret-M2.pdf)

[https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/83/83019\\_MCC-M2-site-IPAG.pdf](https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/83/83019_MCC-M2-site-IPAG.pdf)

## B. Non diplômantes

### Préparation aux Concours Administratifs Externes Catégorie A

Il s'agit d'une formation spécifiquement destinée à préparer les concours externes, des catégories A (ce qui n'empêche pas de se présenter aux concours de catégories B et C) et plus particulièrement, les concours des IRA. Tout comme la licence du même établissement, il s'agit de d'offrir les connaissances et la méthodologie adaptées aux programmes de la majorité des concours.

D'ailleurs, la grande partie des cours est commune à ceux de la Licence d'Administration Publique

Anglais	36h
Conférences de méthode, culture générale	24h
Droit administratif	48h
Droit civil	48h
Droit constitutionnel	48h
Économie (CM)	48h
Économie (TD)	48h
Finances publiques	50h
Fonctions publiques	30h
Histoire	44h
Institutions administratives	24h
Note de synthèse	30h

Voir plus :

[https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/82/82331\\_Livret-Concours-A.pdf](https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/82/82331_Livret-Concours-A.pdf)

L'IPAG offre également des préparations aux concours internes, à destination des agents déjà en fonction, l'ancienneté exigée (4 ans minimum) et l'âge conditionnant la présentation à ces concours.

Voir plus :

<https://www.univ-brest.fr/ipag/menu/Nos+formations/Formation-continue/Concours-internes>

## ➤ La CPI et le partenariat avec l'IRA de Nantes.

Dans la lignée des politiques publiques en faveur de l'égalité des chances et de la diversité dans l'accès à la fonction publique, différentes écoles de formation à l'administration (publique) ont instauré des Classes Préparatoires Intégrées dites CPI. Dans ce cadre, un partenariat a été développé entre l'IRA (Institut régional d'Administration) de Nantes et l'IPAG de Brest. Ainsi, l'IPAG de Brest accueille une des antennes de la CPI de l'IRA de Nantes depuis septembre 2016. Le site principal est à Nantes, au sein même de l'IRA et la seconde antenne se trouve à l'IPAG de Limoges. Il s'agit de réduire et dépasser les contraintes, notamment géographiques, qu'un seul site pourrait représenter pour de futurs candidats potentiels.

Des portes ouvertes sont organisées à l'IRA de Nantes pour notamment présenter la CPI.

Toujours dans le cadre de ce partenariat, l'IPAG de Brest a mis en place, en lien avec le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance (SUFGA), un dispositif de validation d'enseignement supérieur (VES) à destination des fonctionnaires stagiaires de l'IRA de Nantes. Ainsi les lauréats du concours peuvent également, par ce biais, obtenir le diplôme de Master Administration Publique délivré par l'IPAG de Brest.



L'IPAG offre également sur inscription et sur le mode du volontariat, une préparation plus succincte portant spécifiquement sur des thématiques abordées lors des concours des IRA. Cette formation est ouverte à tous les étudiants de l'institut. Il s'agit de compléter les connaissances que les étudiants peuvent acquérir dans les différentes formations, en traitant des matières plus spécialisées.

## PARTICULARITES DE DE BREST

### ➤ Débouchés en dehors des concours

L'objectif premier des IPAG est la présentation et la réussite des concours de la fonction publique française.

Officiellement, pour pouvoir se présenter, par exemple aux concours parmi les plus élevés, à savoir de catégorie A, il ne faut détenir qu'un diplôme de niveau Bac+3. Or, la tendance est à des candidats toujours plus diplômés, quelle que soit la catégorie du concours. Ainsi, il devient souvent nécessaire d'avoir un bac +5 pour se présenter à un concours de catégorie A, si on reprend le même exemple.

Dans une dynamique de modernisation et d'adaptation à ce phénomène, certains IPAG proposent des formations de niveau bac +5. Il s'agit également de permettre aux étudiants une entrée directe dans le monde du travail, après leurs études, s'ils le souhaitent. Cette logique s'adapte d'ailleurs à la montée de la contractualisation au sein des administrations, encouragée par les réformes envisagées par le projet de Loi de transformation de la fonction publique.

Dans le cas de l'IPAG de Brest, les formations proposées ont pour optique de former des futurs managers et chefs de service de l'administration publique. Dans les faits, l'accès direct à ce niveau de qualification en dehors des concours reste difficile voir rare. Car cela nécessite une des compétences pratiques que la majorité des étudiants ne possède pas au sortir de la formation mais qui s'acquiert au cours de la carrière. De plus, la fonction publique française étant une fonction publique dite de carrière, ces postes sont plus à même d'être occupés par des agents titulaires plutôt que des agents contractuels.

Malgré les trois parcours proposés, le master de l'IPAG de Brest reste un master général et non, spécialisé. De plus, les formations proposées par les IPAG en général, comme les instituts eux-mêmes, restent encore relativement mal connues, ce, jusque dans certaines administrations ou établissements publics (bien que ce ne soit pas une particularité propre aux IPAG). Il s'agit donc, pour les étudiants, de construire leurs parcours, au regard des leurs objectifs, le plus préalablement possible quitte à redéfinir ce projet par la suite, et intégrer la formation en connaissance de cause. Il faut donc comprendre que le master est un outil et non une fin en soi.

## ➤ Étudiants internationaux

La particularité de l'IPAG de Brest est d'accueillir un nombre important d'étudiants étrangers (notamment extra-européens) au sein de ses différentes promotions. Cela peut en partie s'expliquer pour une volonté d'inscrire l'IPAG de Brest dans une démarche d'ouverture. Ce qui apparaît ouverture logique au regard des parcours professionnels de certains des responsables de l'institut, qui sont marqués par une forte dimension internationale.

Cependant, il est à noter :

- En tant qu'étudiant citoyen européen/UEE :

Il est possible de se présenter aux concours de la fonction publique française sous les mêmes conditions qu'un citoyen français. En tant qu'europpéen, l'ensemble des corps, cadres d'emplois et emplois de la fonction publique sont accessibles en dehors des « emplois de souveraineté »

Les emplois de souveraineté concernent le secteur régalien : défense, affaires étrangères, justice, intérieur.... Ces emplois sont définis comme tels au regard de la nature des fonctions et des responsabilités exercées

- En tant qu'étudiant extra-communautaire/extra-européen/UEE :

La seule possibilité d'accès à la fonction publique française est d'être recruté comme contractuel (par contrat de droit public). Il faut tout de même remplir les mêmes conditions qu'un citoyen français, et les emplois de souveraineté ne sont pas accessibles.

Voir plus :

Conditions d'accès à la fonction publique française :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13272>

En tant qu'étudiant étranger il est donc fortement conseillé de s'assurer que les formations proposées par l'institut sont en adéquation avec son projet professionnel, que ce soit en France ou à l'étranger.

Néanmoins, les formations proposées, notamment en licence, permettent l'obtention d'un diplôme attestant, entre autres, de la connaissance et de la maîtrise du fonctionnement des institutions



françaises et européennes. Pour certains étudiants déjà diplômés, ce diplôme supplémentaire peut s'avérer être un atout.

## Devenir des anciens étudiants

Il est possible de connaître le devenir des anciens étudiants grâce aux enquêtes menées annuellement par l'Observatoire de l'UBO. Celles-ci sont visibles sur le site internet de Cap'Avenir, (le) *Service* Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation de l'UBO.

Celles portant sur le Master Administration publique se trouvent :

Onglet Enquêtes > Masters > Droit, Économie, Gestion > « Que sont-ils devenus ? » ou « Qui recrute nos diplômés ? » > Administration, management et économie des organisations > Administration et management public (qui est l'ancien intitulé du Master administration publique).

Voir plus :

<https://www.univ-brest.fr/cap-avenir/menu/Enquetes-Observatoire/MASTERS-2.cid116146>

Les enquêtes sont distinguées entre les étudiants en formation initiale (FI) et les étudiants en formation continue (FC) et validation des acquis (VAE)

Les enquêtes faites au cours d'une année N porte sur la promotion de l'année N-2 (ainsi, les enquêtes menées au cours de l'année 2020 porteront sur la promotion 2018)

Les enquêtes portant sur les promotions des années antérieures sont visibles dans l'onglet « Archives » (onglet bleu à gauche).

Ces enquêtes sont également des outils pour pouvoir préciser son parcours futur, tout comme connaître les lieux de stage potentiellement accessibles au cours de la formation.

Les enquêtes sont également accessibles sur place, au service Cap'Avenir :

20 avenue le Gorgeu - Bâtiment C -

CS 93837 - 29238 BREST Cedex 3

<https://www.univ-brest.fr/cap-avenir/>

## ➤ Échanges et partenariats internationaux

Afin de poursuivre cette logique d'ouverture vers l'international, l'IPAG de Brest développe et entretient des partenariats avec différents établissements et administrations à l'étranger. Ainsi, il est possible pour les étudiants brestois, de réaliser leurs stages en Thaïlande ou en Allemagne. Cependant, les étudiants qui seraient intéressés par ces possibilités doivent être conscients que les partenariats développés entre l'IPAG de Brest et ces différentes institutions et/ou administrations permettent d'être mis en relations avec ces différents partenaires, et potentiellement leur réseau. Ces partenariats n'offrent pas un cadre de stage réglementairement défini, tel que peut par le faire le dispositif Erasmus +, par exemple.

La réalisation et la bonne conduite du stage dépendra donc beaucoup de l'autonomie et la détermination dont est capable l'étudiant, pour les démarches que cela demanderait, comme pour le stage en lui-même. La situation se rapproche donc de ce qu'elle pourrait être en France, mais le fait que cette configuration se présente cette fois à l'étranger peut représenter un défi supplémentaire.

Et particulièrement dans le cas de Thaïlande du fait qu'elle n'est pas membre de l'Union européenne et de la grande distance qui la sépare géographiquement, culturellement, politiquement et institutionnellement de la France.

### Dans le cas de l'Allemagne :

L'IPAG entretient un partenariat notamment avec l'Université des Sciences Appliquées de Kehl. D'ailleurs, dans ce cadre, une rencontre de quelques jours est organisée chaque année entre des étudiants de l'IPAG et des étudiants de la Hochschule KEHL, afin d'échanger et de réfléchir sur les institutions et des politiques publiques allemandes et françaises. Les étudiants de l'IPAG qui le désirent peuvent également réaliser leur stage en Allemagne grâce au réseau que peut leur ouvrir le partenariat. Cependant il est nécessaire de posséder un niveau minimum B1/B2 afin de pouvoir postuler dans une administration allemande.

Voir plus :

<http://www.hs-kehl.de/>

### Dans le cas de la Thaïlande

Les derniers étudiants à avoir effectué un stage en Thaïlande, appartiennent à la promotion 2018-2019, (information en date de février 2020). Les candidatures ont été traitées et prises en charge directement par l'Université de Thammasast à Bangkok. Un CV et une lettre de motivation leur ont été demandés, puis les documents attestant une demande officielle de stage à l'étranger (passeport, assurance, certificat de scolarité...) lorsque des administrations thaïlandaises se sont montrées prêtes à accueillir les étudiants.

Cependant, certaines difficultés sont apparues, notamment pour l'obtention des visas, qui s'est avéré assez long et compliqué. De même pour la combinaison avec les différents maîtres de stage, après que les demandes de stage aient été acceptées.

Dans ce cas particulier, la procédure fait suite à la présentation des institutions politiques thaïlandaises. Ce qui a permis un contact direct avec les étudiants potentiellement intéressés et faciliter les premières démarches. Les étudiants qui pourraient être intéressés devront se renseigner auprès de l'équipe administrative et pédagogique car ces présentations ne sont pas systématiques.

En temps normal, l'IPAG exige que les étudiants aient trouvé un stage au plus tard un mois et demi avant la soutenance, soit avril comme extrême limite, puisque la soutenance du mémoire de stage est généralement en mai. Dans ce cas particulier, les stages se sont déroulés d'avril à juin.

Le budget est également à considérer, d'autant plus que le stage n'est pas rémunéré. Il faut prévoir 2500€ à 3000€ pour 2 mois de stage. Cela comporte le transport aérien, le logement, la vie quotidienne et possiblement les loisirs.

### Dans le cas du Mexique :

L'IPAG entretient également des relations avec des établissements et des administrations au Mexique. À ce jour (février 2020), les échanges sont cependant suspendus au regard de la situation politique locale.

Voir plus :

<https://www.univ-brest.fr/ipag/menu/Nos+formations/Formation-continue/Relations-internationales>

## L'ENAP

L'IPAG est également en discussion avec l'ENAP (Ecole Nationale d'Administration Politique) dont les enseignements ont lieu sur différents sites au Québec. Le partenariat qui pourrait aboutir permettrait aux étudiants de master 2, après sélection de valider un master au sein de l'ENAP dans le cadre d'une mobilité interuniversitaire. Des conditions de validation spécifiques pourraient être définies pour les étudiants de l'IPAG retenus.

(Informations valables en février 2020)

Voir plus :

<http://www.enap.ca/enap/fr/accueil.aspx>

## ➤ IRIS SUP'

L'IRIS (Institut des relations internationales et stratégiques) est un groupe de réflexion et un centre de recherche français. Association créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, son travail porte sur des thématiques géopolitiques et stratégiques, et son but est de contribuer à la recherche et au débat sur les questions internationales.

En 2002, l'IRIS crée IRIS Sup', un établissement d'enseignement supérieur technique dont la vocation est de former de futurs professionnels, aptes à faire face, dans le cadre de leur activité aux complexités de la mondialisation. Cela grâce à l'acquisition des connaissances et des compétences permettant l'analyse et la compréhension des enjeux géopolitiques contemporains. Ils seront donc en mesure de fournir des propositions adéquates pour aider à la décision dans les organisations au sein d'un contexte international.

Chaque année, l'IRIS permet à un étudiant de Master de l'IPAG (il s'agit généralement du ou de la major de promo du master 2) d'y poursuivre ses études moyennant un coût adapté.

Un processus de VES a également été mis en place pour les étudiants de l'IRIS permettant l'obtention le diplôme de master Administration publique délivré par l'IPAG et être ainsi détenteurs de deux diplômes de master à l'issue de leur formation.

Voir plus :

<http://www.iris-sup.org/>